



HORIZON 2030

« Voici que je fais une chose nouvelle :
elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ? »

Isaïe 43, 19

Lettre pastorale

DE LA PAROLE AUX ACTES

Chers amis,

Il y a des moments où je suis particulièrement fier de l'Église de Saint-Jean–Longueuil, et aujourd'hui ne fais pas exception : je suis vraiment fier de nous. Fier du chemin que nous avons parcouru ensemble depuis qu'en réponse à l'appel du pape François d'emprunter «le chemin de la synodalité (comme celui) que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire» (*Discours du 17 octobre 2015*), je vous ai proposé, en solidarité avec l'Équipe de direction, cette idée de démarche synodale à l'automne 2021; fier des pas que nous avons faits dans l'appropriation d'une posture synodale; fier du travail d'écoute et de rencontre accompli; fier de nous savoir à l'écoute de l'Évangile au cœur des réalités de notre monde. Je tiens particulièrement à remercier les membres du comité synodal pour leur excellent travail tout au long de ces années.

**« JE SUIS VRAIMENT
FIER DE NOUS. »**

L'étape que nous franchissons aujourd'hui nous amène à prendre des décisions et à mettre en pratique ce que l'Esprit dit à notre Église depuis le début de cette démarche. Nous avons entre les mains un plan d'action qui place sa réalisation dans un horizon bien précis : 2030. Les cinq prochaines années seront destinées à la mise en œuvre des lignes directrices et des orientations qui sont l'objet de nos discussions depuis ce matin. Cet horizon dépassera la fin de mon mandat comme évêque et il en est bien ainsi : notre démarche synodale n'est pas une manière de marquer un épiscopat, mais d'engager toute notre Église diocésaine dans un mouvement de renouvellement.

En examinant l'évolution de notre diocèse au cours des 92 dernières années, je remarque que l'Église de Saint-Jean-Longueuil n'a jamais hésité à s'adapter aux changements. Depuis sa fondation, et à de nombreuses reprises, nous avons pris la route des hommes et des femmes de notre temps pour nous adapter, innover, créer, afin de mieux témoigner de la Bonne Nouvelle. Être missionnaire est dans notre ADN. Et notre démarche synodale s'inscrit dans cet élan de renouvellement.

« **ÊTRE MISSIONNAIRE EST DANS NOTRE ADN.** »

Une Église qui se laisse constamment renouveler est une Église qui ne se laisse pas influencer par des modes passagères, mais qui se laisse transformer par la puissance de l'Évangile. Le message du Christ demeure le même, la mission de l'Église demeure la même et c'est toujours le même Dieu qui, par son Esprit, « agit en tout et en tous » (1 Co 12, 6). Mais je reconnaiss que, dans la foi, ce même Esprit appelle à faire toute chose nouvelle (cf. Isaïe 43, 19), au cœur des réalités changeantes de notre société. Un Esprit qui nous demande d'être en tenue de service, audacieux et audacieuses, compatissants et compatissantes, accueillants et accueillantes, ouverts et ouvertes.

Pendant notre démarche synodale, j'ai senti le souffle de l'Esprit dans notre enthousiasme; je l'ai vu à l'œuvre dans de nombreuses pousses d'espérance; je l'ai entendu s'exprimer par la voix de tant de personnes; je le lis dans les orientations que nous étudions ce matin. Je sais que c'est lui qui nous conduit aujourd'hui, comme autrefois.

« **PENDANT NOTRE DÉMARCHE SYNODALE, J'AI SENTI LE SOUFFLE DE L'ESPRIT DANS NOTRE ENTHOUSIASME.** »

POUR UNE RENOUVELLEMENT SYNONOME D'UNE DÉMARCHE SYNODALE POUR UN HORIZON 2030 DIOCÉSAINE HORIZON 2030

Mais l'Esprit Saint ne travaille pas seul et l'évêque non plus. Au cours des derniers mois, environ quarante personnes ont travaillé dans un esprit synodal à l'élaboration des lignes directrices, orientations et moyens qui nous sont proposés. C'est ainsi que le Conseil diocésain de pastorale, le Conseil presbytéral, le Comité aviseur sur le bénévolat, le Service de coordination de la pastorale diocésaine et l'Équipe de direction ont étudié, bonifié, validé et approuvé le projet Horizon 2030 soumis par le Comité synodal. Aux membres de ces groupes, je dis merci pour votre contribution : j'ai participé à la plupart de ces réunions et j'ai accueilli chacune de vos remarques et interventions comme autant de témoignages d'amour envers l'Église de Saint-Jean-Longueuil.

« CRÉER OU DE REDYNAMISER LE CONSEIL D'ORIENTATION PAROISSIAL (COP) COMME MOYEN PRIVILÉGIÉ POUR VIVRE ET EXERCER LA SYNODALITÉ. »

Si toutes les propositions ont fait consensus, les membres des conseils et comités ont martelé l'importance de créer ou de redynamiser le Conseil d'orientation paroissial (COP) comme moyen privilégié pour vivre et exercer la synodalité. Quelle que soit la forme de ce conseil, je suis convaincu que c'est à cette instance qu'il revient de discerner les actions et d'établir les priorités propres à chaque milieu. Certains souligneront l'importance de tenir compte de la diversité culturelle, tandis que d'autres mettront l'accent sur la place des jeunes, sur la création de petits groupes de discussion, sur l'importance d'améliorer nos interventions sociales ou sur l'évaluation des pratiques pastorales. Mais il importe que l'équipe pastorale, le COP, sans oublier l'assemblée de fabrique, travaillent main dans la main pour réaliser ce projet de renouvellement. C'est ainsi que nous répondrons à la demande du Seigneur, qui est aussi la devise de notre diocèse : « Que tous soient un (...) pour que le monde croie que tu m'as envoyé (Jean 17, 21) ».

Nous consacrerons donc les cinq prochaines années à passer de la parole aux actes. Cela nécessitera de faire les choses méthodiquement, sans céder à la peur, mais résolument et de façon concertée. Ici, j'aimerais porter votre attention sur trois aspects du processus dans lequel nous entrons.

Premièrement, il faut garder en tête que nous ne partons pas de zéro. Plusieurs recommandations sont dans le droit fil des actions que nous posons depuis de nombreuses années. Et s'il est vrai que certaines orientations demanderont plus d'audace ou de créativité, n'est-ce pas ce qui nous a toujours distingués comme Église diocésaine ? Sur ce point, faisons-nous confiance.

Deuxièmement, comme il a été recommandé par plusieurs, je mettrai rapidement sur pied une équipe diocésaine qui aura pour mission de vous accompagner dans la réalisation de ces orientations. Pas pour contrôler, mais pour stimuler, dynamiser, encourager, afin que nous gardions le cap sur notre horizon 2030. Bien sûr, nous devons tenir compte des rythmes, des ressources et des caractéristiques de chaque milieu, mais nous devons également avoir du respect envers le Peuple de Dieu qui s'est exprimé et dont les souhaits doivent nous inspirer.

NOUS DEVONS ÉGALEMENT AVOIR DU RESPECT ENVERS LE PEUPLE DE DIEU QUI S'EST EXPRIMÉ ET DONT LES SOUHAITS DOIVENT NOUS INSPIRER.

Enfin, pour que nous puissions mettre en œuvre ces orientations de manière sérieuse et sereine, il est crucial de compter sur l'engagement de tous, sur le plan personnel et communautaire. C'est pourquoi je tiens à ce que, dès ce week-end, nous mettions nos communautés dans le coup en partageant les fruits de la démarche synodale, en nous laissant inspirer par la première lecture de ce cinquième dimanche de carême, extraite du prophète Isaïe : « Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ? (Isaïe 43, 19) ». Faisons ensemble œuvre d'espérance. Ensemble, ministres et laïques, femmes et hommes, tous baptisés dans l'eau et l'Esprit, tous coresponsables du présent et de l'avenir de notre Église, ensemble nous réussirons.

POUR UNE RENOUVELÉE SYNODALE DEMARCHE HORIZON 2030
DIOCÉSAINE HORIZON 2030

Les options pastorales que nous faisons nôtres aujourd’hui peuvent paraître bien humbles face aux problèmes auquel fait face notre société. Les fortes incertitudes économiques, les luttes de pouvoir, de richesses, d’ambition et l’ego surdimensionné de certains dirigeants font planer sur tous, et surtout sur les pauvres, des menaces existentielles qui se voient dans les drames humains que nous côtoyons tous les jours. Mais, en cette année jubilaire, n’est-ce pas de notre devoir que d’apporter une parole d’espérance au cœur de ce monde si troublé ? N’est-ce pas notre rôle que d’« espérer contre toute espérance (*Romains 4,18*) » et de ne pas être « abattus comme les autres, qui n’ont pas d’espérance (*1 Thessaloniciens 4,13*) » comme nous le rappelle l’apôtre Paul ?

« **N’EST-CE PAS DE NOTRE DEVOIR QUE
D’APPORTER UNE PAROLE
D’ESPÉRANCE AU CŒUR DE CE MONDE
SI TROUBLÉ ?** »

Je fais le pari qu’en choisissant de nous convertir et de convertir nos attitudes, nos rapports humains et nos pratiques pastorales, au nom de l’Évangile, nous ferons advenir le Royaume. En nous engageant comme pèlerins d’espérance sur les voies de la justice et de la réconciliation, nous ferons émerger la civilisation de l’amour tant espérée par le Père et souhaitée par nos contemporains.

Au cœur de ce monde, nous serons levain dans la pâte, formant une communauté diocésaine synodale, accueillante, coresponsable, renouvelée par la Parole, solidaire et engagée. Au cœur de ce monde, nous choisissons d’apporter une Parole qui libère et donne vie, une Parole qui soutient et encourage, une Parole de salut, une Parole faite chair, Jésus Christ, notre Maître et Seigneur. C’est Lui que nous voulons faire découvrir et aimer. Nos actions témoigneront du sérieux de nos engagements.

« **NOS ACTIONS TÉMOIGNERONT
DU SÉRIEUX DE NOS
ENGAGEMENTS.** »

† *Claude Hamelin*

Évêque de Saint-Jean-Longueuil
En solidarité avec les membres de l’Équipe de direction

HORIZON 2030

C'EST:

- le fruit du travail effectué **depuis 2021** dans le cadre de la démarche synodale diocésaine;
- le résultat d'un processus de discernement inspiré des commentaires, propositions et recommandations exprimées par **plus de 3000 personnes** tout au long du processus synodal diocésain;
- une série de **lignes directrices** et **d'orientations** étudiées, bonifiées, validées et approuvées par les Assemblées synodales, le Comité synodal diocésain, le Conseil diocésain de pastorale, le Conseil presbytéral, le Comité aviseur sur le bénévolat et l'Équipe de direction;
- un **plan d'action** servant à guider le travail pastoral des communautés, mouvements et services diocésains jusqu'en 2030;
- une **feuille de route** permettant de mettre en œuvre la question de discernement énoncée par Mgr Claude Hamelin au début de la démarche synodale :

**« Quels sont les sujets, les réalités humaines
ou les préoccupations
vécues par les gens d'ici
qui doivent faire l'objet prioritairement
de notre sollicitude pastorale ? »**

LE CHEMIN PARCOURU

La démarche synodale diocésaine sous le thème “Pour une Église renouvelée”, stimulée par la tenue du Synode des évêques sur la synodalité, a été l’occasion de nombreuses activités dont voici les grandes étapes:

- Une consultation publique via l’enquête Léger Marketing (septembre 2021);
- Une Journée pastorale appelant à entrer dans la démarche synodale (septembre 2021);
- Un lancement diocésain (octobre 2021);
- Des forums, des groupes de partage, des occasions d’échanges multiples (de novembre 2021 à mai 2022);
- Le dépôt d’une première synthèse diocésaine (juin 2022);
- Une seconde Journée pastorale de sensibilisation à la coresponsabilité (octobre 2022);
- Le dépôt d’une synthèse provinciale en vue du Synode des évêques sur la synodalité (août 2022);
- La présentation de la consultation nationale (automne 2022);
- Une rencontre provinciale sur les enjeux de la synodalité (mars 2023);
- La présentation d’un rapport de synthèse résultant de la consultation continentale (avril 2023);
- Une première rencontre des délégués paroissiaux et des groupes partenaires (octobre 2023);
- Une deuxième rencontre des délégués paroissiaux et des groupes partenaires (mai 2024);
- Le dépôt du rapport final du Synode des évêques (décembre 2024).
- La présentation du document Horizon 2030 lors de l’assemblée synodale regroupant les délégués paroissiaux et des groupes partenaires (5 avril 2025).

CINQ LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ÉGLISE DIOCÉSAINE

1

SYNODALE

2

DAVANTAGE À L'ÉCOUTE, PLUS
ACCUEILLANTE ET EN DIALOGUE
AVEC NOTRE TEMPS

3

**PLEINEMENT
CORESPONSABLE**

4

RENOUVELÉE
PAR LA PAROLE

5

**SOLIDAIRE ET ENGAGÉE
EN PLEIN MONDE**

POUR UNE ÉGLISE RÉNOUVELÉE

1 Consolider l'appropriation de la posture synodale.

9 Mettre en place des Conseils d'orientation pastorale dans tous les milieux afin d'exercer une réelle animation coresponsable des communautés.

2 Adopter la conversation spirituelle comme moyen privilégié pour le discernement communautaire et la prise de décision.

10 Redécouvrir la dignité baptismale et l'importance de tous dans la mission.

3 Revisiter toutes nos pratiques pastorales pour les convertir en pratiques missionnaires.

11 Consolider la coresponsabilité entre ministres ordonnés et APL (agentes et agents de pastorale laïques) et le partenariat hommes et femmes en Église.

4 Être créateurs de liens et de rencontre.

12 Redécouvrir la solidarité dans la mission.

5 Être sur la place publique et tenir compte des réalités contemporaines.

13 Découvrir et approfondir une Parole qui libère et donne vie.

6 Prendre soin des débutants et des recommençants dans la foi.

14 favoriser un réel dialogue, surtout dans nos liturgies.

7 Soutenir les jeunes, les jeunes adultes ainsi que les familles.

15 Accompagner la diversité des expériences spirituelles.

8 Reconnaître et valoriser la diversité culturelle.

16 Être une Église davantage solidaire.

17 Devenir des modèles dans la protection de l'environnement.

LIGNES DIRECTRICES ORIENTATIONS PASTORALES MOYENS PRIVILÉGIÉS

**HORIZON
2030**

LIGNE DIRECTRICE # 1

UNE ÉGLISE DIOCÉSAINE SYNODALE

CONSTATS

- L'expérience vécue au sein de notre diocèse depuis l'appel de l'évêque à entrer en démarche synodale nous a mis à l'écoute et en dialogue avec des personnes de tout horizon.
- En «allant à la rencontre», en nous faisant proches, en vivant une posture de dialogue et de discernement, nous avons expérimenté la manière synodale d'être Église.
- «La synodalité est la marche commune des chrétiens avec le Christ et vers le Royaume de Dieu, en union avec toute l'humanité; orientée vers la mission, elle implique la rencontre en assemblée aux différents niveaux de la vie ecclésiale, l'écoute réciproque, le dialogue, le discernement communautaire, la formation d'un consensus comme expression de la présence dans l'Esprit du Christ vivant, et la prise de décision dans une coresponsabilité différenciée (SÉ24 #28[1]).»
- Par la synodalité nous exprimons un aspect fondamental de la mission et rejoignons la devise de notre diocèse : «**Que tous soient un**, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé» (Jean 17, 21).

OPTION

NOUS

*choisissons la synodalité comme la façon
ordinaire de vivre et d'œuvrer de l'Église de
Saint-Jean-Longueuil.*

[1]François. XVI assemblée générale ordinaire du Synode des évêques. Pour une Église synodale : communion, participation, mission. Document final, 2024 (SÉ24 dans le présent document).



POUR UNE ÉGLISE DIOCÉSAINE **SYNODALE**

ORIENTATION

1. Consolider l'appropriation de la posture synodale.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- **Mettre en place une modalité de suivi** des recommandations de la démarche synodale : comité, personne dédiée, rencontres régulières d'évaluation, etc.
- **Faire connaître largement** et simplement les orientations diocésaines, les lettres pastorales, les conclusions des démarches synodales (vidéos, documents, balados, documents à remettre, etc.).
- Poursuivre la **formation à la synodalité** pour tous.

ORIENTATION

2. Adopter la conversation spirituelle comme moyen privilégié pour le discernement communautaire et la prise de décision.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Mettre en place **une formation appropriée**.
- Sensibiliser **tous les groupes** (équipes pastorales, mouvements, conseils, etc.) à cette forme de discernement.

LIGNE DIRECTRICE # 2

DAVANTAGE À L'ÉCOUTE, PLUS ACCUEILLANTE ET EN DIALOGUE AVEC NOTRE TEMPS

CONSTATS

- Dans les différents forums de discussion, plusieurs ont mentionné l'importance que nous soyons une Église hospitalière, accueillante envers toutes les personnes, à l'écoute des réalités humaines et des soifs spirituelles.
- Des petits groupes à taille humaine favorisent l'échange et le partage.
- La composition de nos communautés a beaucoup changé au cours des dernières années, notamment par l'arrivée de personnes issues de milieux très divers. Cela appelle à développer un dialogue interreligieux et interculturel inclusif.
- De plus en plus d'adultes frappent à nos portes pour commencer ou compléter leur parcours d'initiation chrétienne, ce qui représente une occasion privilégiée de se faire proche et de cheminer.
- Les défis de la société moderne doivent être pris en compte dans la vie de l'Église et les moyens de communication modernes doivent soutenir la mission.
- Être en dialogue nous appelle à utiliser un langage simple, accessible à nos contemporains.

OPTION

NOUS
choisissons de mettre toutes nos pratiques pastorales sous le signe de l'accueil inconditionnel.

POUR UNE ÉGLISE DIOCÉSaine DAVANTAGE À L'ÉCOUTE, PLUS ACCUEILLANTE ET EN DIALOGUE AVEC NOTRE TEMPS

ORIENTATION

3. Revisiter toutes nos pratiques pastorales pour les convertir en pratiques missionnaires.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Revoir chaque pratique **sous l'angle de l'accueil** et en adapter les contenus, les manières de faire, les calendriers, **afin de les rendre plus missionnaires** et plus orientées vers les périphéries.

ORIENTATION

4. Être créateurs de liens et de rencontre.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Créer ou revitaliser dans chaque milieu **des petits groupes** ou des **mouvements** où se développe une fraternité et un esprit de famille.
- Initier des **rencontres** avec les acteurs sociaux du milieu ou participer activement dans les réseaux existants.
- Proposer des rencontres (conférences, ateliers, panels, etc.) où **le témoignage** permettra une meilleure compréhension mutuelle avec les hommes et les femmes de notre temps, de tous horizons, de toutes cultures.
- Favoriser les rencontres œcuméniques et interreligieuses.

ORIENTATION

5. Être sur la place publique et tenir compte des réalités contemporaines.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Mettre en place **des comités locaux chargés des communications**.
- **Prendre la parole**, communiquer, oser s'afficher, **témoigner**.
- **Participer aux débats** : immigration, richesse de l'interculturalité, protection des demandeurs d'asile, respect des droits et libertés, etc.
- Tenir compte **dans nos liturgies** des questions d'actualité, tout au moins dans l'homélie et la prière universelle.

ORIENTATION

6. Prendre soin des débutants et des recommençants dans la foi.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Mettre en place **des groupes d'accueil et d'accompagnement** pour celles et ceux qui souhaitent adhérer ou redécouvrir la foi chrétienne.
- Favoriser les expériences de **compagnonnage** favorisant le partage d'expérience spirituelle, l'accompagnement et la transmission.

POUR UNE ÉGLISE DIOCÉSaine DAVANTAGE À L'ÉCOUTE, PLUS ACCUEILLANTE ET EN DIALOGUE AVEC NOTRE TEMPS

ORIENTATION

7. Soutenir les jeunes, les jeunes adultes ainsi que les familles.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Mettre en place des **groupes de soutien** (mouvements de jeunes ou de familles, Équipes Notre-Dame, Maisonnées, parents accompagnateur en catéchèse, etc.) où peuvent se vivre la solidarité, la fraternité, l'intergénération.
- Se joindre et participer activement aux **événements locaux** : fêtes de quartier, solidarité et entraide, etc.
- **Interpeller** directement des jeunes.
- Confier de **réelles responsabilités** à des jeunes et à de jeunes adultes : le don de la grâce ne se fait pas en fonction de l'âge.
- Affermir et soutenir les initiatives de la **Commission jeunesse diocésaine**.
- **Sensibiliser** nos communautés célébrantes à l'accueil de la différence (de culture, d'âge, de sensibilité, etc.) et à la nécessité de la transmission de notre héritage chrétien.

ORIENTATION

8. Reconnaître et valoriser la diversité culturelle.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Promouvoir le rapprochement entre les communautés en vivant régulièrement **des activités de découverte et d'échange** permettant la découverte des différentes communautés culturelles des milieux.
- S'assurer d'une **représentativité** des membres des communautés culturelles dans les organes de discernement et de décision (COP, équipes pastorales, mouvements, etc.)
- Éviter toute forme de **discrimination**.
- Créer **une commission diocésaine pour l'interculturalité** afin de faciliter la participation et l'intégration des personnes issues de l'immigration à la vie diocésaine.
- Célébrer annuellement une «messe des Nations» dans tous les milieux.

LIGNE DIRECTRICE # 3

PLEINEMENT CORESPONSABLE

CONSTATS

- Depuis de nombreuses années, nous avons opté pour une forme d'animation des communautés chrétiennes mettant de l'avant la coresponsabilité clercs-laïques et le partenariat homme-femme.
- Ce modèle met l'accent sur la valorisation du sacerdoce commun des fidèles, la dignité baptismale et sur la complémentarité des ministères dans la réalisation de la mission.
- Les consultations nous ont également rappelé que les relations humaines ont toujours besoin d'être converties sous le regard de l'Évangile : personne n'est l'abri de la tentation du cléricalisme, des abus de pouvoir, d'autorité, ou du harcèlement.
- Des tensions existent également entre les responsables pastoraux et les administrateurs élus pour la gestion financière (fabrique) ce qui amène souvent à des débats stériles et des luttes improductives pour la mission.
- Être coresponsable implique aussi la nécessité de rendre compte de ses actions à la communauté, autant pour les équipes pastorales que pour les bénévoles en poste d'autorité.

OPTION

NOUS
*choisissons des modèles de gouvernance
coresponsables dans toutes nos activités.*

3 POUR UNE ÉGLISE DIOCESAINE PLEINEMENT CORESPONSABLE

ORIENTATION

9. Mettre en place des Conseils d'orientation pastorale dans tous les milieux afin d'exercer une réelle animation coresponsable et synodale des communautés.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Quelle que soit sa forme, **revitaliser ou créer des Conseils d'orientation pastorale** dans tous les milieux.
- En faire des lieux de dialogue, de discernement et d'action sur **les orientations pastorales locales**.
- Assurer une **parité** homme-femme, une **représentativité** des groupes d'âge, des communautés culturelles et d'autres spécificités.

ORIENTATION

10. Redécouvrir la dignité baptismale et l'importance de tous dans la mission.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- **Instituer** dans tout le diocèse une journée, un dimanche pour célébrer la fête du baptême.
- **Sensibilisation** sur la place et la participation des laïques à la vie de leurs paroisses dans les homélies, les feuillets paroissiaux.
- **Appeler et interpeller directement** pour les ministères ordonnés (diacres, prêtres) et laïques (Agentes et agents de pastorale laïques).
- Mettre en place une campagne de **promotion des vocations** particulières et des états de vie.
- Faire de la place dans nos rassemblements (liturgiques et autres) pour des **témoignages, des rencontres avec des témoins signifiants**.
- Oser **parler de toutes les vocations** comme des moyens épanouissants du don de soi pour le service de tous.

3 POUR UNE ÉGLISE DIOCESAINE PLEINEMENT CORESPONSABLE

ORIENTATION

11. Consolider la coresponsabilité entre ministres ordonnés et APL (agentes et agents de pastorale laïques) et le partenariat hommes et femmes en Église.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Poursuivre la composition d'équipes pastorales mixtes où tous ont de réelles responsabilités : hommes, femmes, laïques et ministres ordonnés.
- S'assurer d'une réelle représentation des **femmes** au sein de toutes les instances de gouvernance : conseils de l'évêque, commissions diocésaines, Équipe de direction, etc.
- Mettre en place pour toutes les équipes pastorales une **formation** appropriée sur le travail en équipe, la prise de décision partagée, la gestion des conflits, la coresponsabilité, sur le leadership, la théologie des ministères, l'ecclésiologie.
- Rappeler périodiquement au personnel pastoral et aux membres des communautés la **richesse** des liens et des **particularités propres à chaque ministère** dans la réalisation de la mission.
- Poursuivre l'engagement diocésain à la **tolérance zéro** en termes de harcèlement et d'abus.

ORIENTATION

12. Redécouvrir la solidarité dans la mission.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Valoriser le travail inestimable des **bénévoles** au sein des communautés : fête de reconnaissance, communication du travail accompli, témoignage dans les journaux locaux, etc.
- Rappeler les orientations diocésaines pour s'assurer d'une **cohésion** dans les interventions de chaque groupe ou mouvement.
- Mettre en place **des mécanismes favorisant un dialogue** constant entre les administrateurs de la fabrique, l'équipe pastorale, les membres des COP, les bénévoles.
- Assurer une **formation** adéquate à la compréhension de la mission pour tous les bénévoles.
- Mettre l'accent sur la **complémentarité des charismes** propres de chacun, des responsabilités et des dons en vue de la réalisation de la mission.

LIGNE DIRECTRICE # 4

RENOUVELÉE PAR LA PAROLE

CONSTATS

- Notre énoncé de mission met la Parole qui libère et donne vie au cœur de notre engagement dans ce monde.
- La rencontre avec le Christ dans sa Parole, dans les sacrements et dans la communauté est le fondement de l'expérience chrétienne.
- Beaucoup ont mentionné la pauvreté des homélies, le manque d'activités d'appropriation biblique, la méconnaissance des Écritures, comme autant d'obstacles à la croissance spirituelle.
- Le renouvellement de notre Église diocésaine doit être ancré dans une toujours plus grande appropriation personnelle et communautaire de la Parole : «ignorer les Écritures c'est ignorer le Christ». (Saint Jérôme)

OPTION

NOUS
*choisissons des modèles de gouvernance
coresponsables dans toutes nos activités.*

ORIENTATION

13. Découvrir et approfondir une Parole qui libère et donne vie.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Mettre en place une **équipe diocésaine d'animation biblique** au service des milieux.
- Multiplier les lieux et les manières de **partager et d'approfondir la Bible** : petits groupes, parcours de découverte de la Bible, balados et vidéos d'initiation, Bible et bière, souper partage, parcours Alpha, Lectio Divina, déjeuner de la prière, etc.
- Poursuivre les investissements dans la **Semaine de la Parole**.
- **Donner de la place à la Parole de Dieu** dans chaque rencontre, activité, réunion.
- Offrir **des outils bibliques adaptés** aux familles, aux jeunes, aux personnes seules, aux malades, etc.

ORIENTATION

14. Favoriser un réel dialogue, surtout dans nos liturgies.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Favoriser une **prise de parole libre** des laïques dans les célébrations liturgiques : témoignages, homélies partagées, échanges, etc.
- Accompagner et soutenir **les homélistes** dans l'élaboration d'une communication optimale utilisant un **langage simple, accessible et adapté**.
- Soigner nos façons de célébrer afin que la liturgie aide à **relier la foi et la vie**.
- Former davantage de laïques à l'animation de **célébrations de la Parole** dans plusieurs situations (Assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique [ADACE], deuil, maladie, bénédiction, etc.).
- Faire en sorte que les **comités de liturgie** soient des lieux d'échange, de partage de la Parole, de créativité, d'actualisation.

ORIENTATION

15. Découvrir et approfondir une Parole qui libère et donne vie.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Offrir de la **formation** à l'accompagnement spirituel.
- Offrir de **l'accompagnement spirituel** individuel ou en groupe.
- Présenter la richesse des **grands courants spirituels chrétiens** et proposer des groupes de soutien pour les découvrir : fraternités, associés aux communautés religieuses, parcours spirituel, etc.
- Respecter **les diverses sensibilités et les expressions spirituelles**, particulièrement des personnes issues de l'immigration.
- Que l'offre d'**activités à caractère spirituel** dans nos communautés dépasse la seule célébration eucharistique : adoration, groupes de prières, célébrations pour les malades, liturgies de la Parole, etc.

LIGNE DIRECTRICE # 5

SOLIDAIRES ET ENGAGÉES EN PLEIN MONDE

CONSTATS

- Tout au long de notre démarche synodale, nous avons entendu le cri de la terre, le cri des pauvres, des sans-abris, des déplacés, des exclus.
- On nous a rappelé que notre engagement envers les pauvres et pour un monde plus juste est un critère de cohérence qui a un grand poids aux yeux de nos concitoyens.
- La pandémie nous a montré notre capacité à joindre nos efforts avec les acteurs sociaux pour faire preuve de solidarité.
- Nous sommes également conscients des moyens limités que sont les nôtres, nous engageant surtout dans le dépannage (ressources alimentaires, friperie, etc.) plutôt que dans la lutte pour des changements plus structurels.
- Nos efforts de réconciliation avec les Autochtones se font par petits pas, mais doivent se poursuivre.
- Nous sommes interpellés autant par les appels incessants du pape François que des membres de notre société pour devenir des exemples de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement.

OPTION

NOUS

choisissons d'être du côté de toute initiative qui permet de vivre dans un monde plus juste et fraternel.



ORIENTATION

16. Être une Église davantage solidaire.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Entreprendre un travail de repérage pour **connaître les différents organismes** des milieux.
- Procéder à un **regard sociologique** de nos communautés afin de mieux comprendre, connaître et accompagner les personnes.
- Provoquer des rencontres périodiques en collaboration **avec les acteurs sociaux** sur des thématiques précises visant l'entraide mutuelle.
- Mettre en place ou participer activement à **des comités de soutien et d'appui** (des tables de solidarité), solidaires des organismes d'aide sur le terrain afin de créer des liens avec les acteurs sociaux du milieu.
- Poursuivre les efforts de rencontres et de connaissance mutuelle avec **les Autochtones** en vue d'élaborer des projets communs.
- Faire **le lien entre liturgie et l'engagement social**. Pour les grandes fêtes liturgiques, associer les organismes dans les préparatifs. Par exemple, la crèche pourrait représenter un aspect social de la communauté ou être préparée par un des organismes.

ORIENTATION

17. Devenir des modèles dans la protection de l'environnement.

MOYENS PRIVILÉGIÉS

- Diffuser largement les enseignements de **Laudatio Si**.
- Entreprendre une analyse **des moyens pris et à prendre** entre autres pour une meilleure gestion des matières résiduelles, de l'eau et de l'énergie.
- **Établir des normes communes** en vue d'une meilleure utilisation des ressources et un moindre impact environnemental.
- Se montrer solidaires, organiser ou participer à **des événements ou des actions écoresponsables** dans nos milieux.
- Développer des activités favorisant les liens entre **spiritualité et environnement**.

NOTES

